

Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

Votre identité :

Madame Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : LENOIR

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) :

Vos prénoms : CHRISTIAN JEAN GÉRARD

Vos date et lieu de naissance : 11/10/1958

à Vesoul 70 HAUTE SAONE

Votre profession : MAÎTRE D'ŒUVRE

Votre adresse : 99 CHEMIN DU CARTELET

Complément d'adresse : LE MAS FIGLET

Code postal 70180 Commune : MOLLON

Pays : FRANCE

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui non

Si oui, précisez lequel : VOISIN DIRECT

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

en tant de Voisin Direct depuis 8 ans

Mon Terrain est juste à côté je n'ai jamais

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Vue D'eau SUR le TERRAIN Voisin

Thème quel il y a en des TRIS GROS
ORAGES.

Pièce à joindre :

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : CHRISTIA Jean Gérard LENOIR
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : Holloway

Le 10/10/2014

Signature

